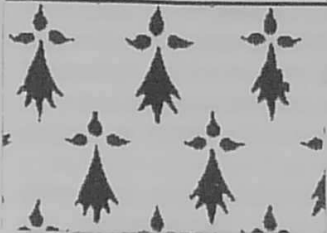


AN ERE

KOUN BREIZH SOUVENIR BRETON 845

AN ERE / LE LIEN. BULLETIN DE LIAISON INTERNE. Trimestriel



SOMMAIRE : *Edito, 1500 ans de fureur bretonne, la Révolte du papier timbré, la Page de lecture, Vivre travailler et décider en Bretagne et... les Pièces jointes.*



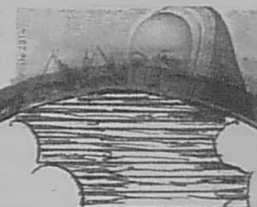
Φ Anne de Bretagne 1477-1514



Φ Anne de Bretagne 1477-1514



Φ Anne de Bretagne 1477-1514



Φ Anne de Bretagne 1477-1514



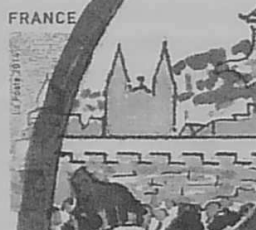
Φ Anne de Bretagne 1477-1514



FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514



FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514



FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514



FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514



FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514



FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514



FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514



FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514



FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514



FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514



FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514



FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514



FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514



FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514

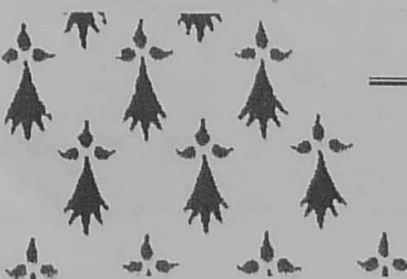


FRANCE 0,66€ Anne de Bretagne 1477-1514



Le 2 novembre 2013, la manifestation des Bonnets rouges à Quimper démontre que l'histoire de la Bretagne n'est pas une page tournée.

KOUN BREIZH - SOUVENIR BRETON 845
Siège social : « Le Gage » 56140 BOHAL



BLOAVEZ MAD D'AN HOLL !

Tout d'abord nous prions de nous excuser pour cette interruption de la parution d'An Ere. Pour nous faire pardonner, nous avons voulu un numéro plus étoffé... et les suivants le seront également. Merci de votre compréhension.

2014 est pour nous Bretons, l'année Anne de Bretagne, décédée un 9 janvier il y a 500 ans. Des initiatives de commémorations multiples et variées sont en train de naître. Il faut absolument les soutenir car déjà, les spécialistes de la désinformation sont à l'œuvre. Et ils n'ont pas tardé ! Il ne fallait, pour s'en convaincre, que regarder l'émission psychédéolienne de FR 3 « Samedi chez vous » où notre duchesse ne trouvait pas grâce aux yeux des historiens-jureurs, tel l'incontournable Alain Croix : « Non, elle ne parlait pas plusieurs langues, d'ailleurs elle ne connaissait même pas le breton. Savait-elle seulement lire correctement ? Quant à son cœur, ce n'est pas tant en Bretagne qu'elle voulait qu'il repose, qu'auprès de ses parents : c'était la coutume chez les princes à l'époque ! ».

Pour d'autres « Anne est née en Gironde ! » (Ouest-France). Tout ça pour dire que le timbre à son effigie paraissant actuellement est fabriqué en ce département. Malheur à ceux qui ne lisent que les titres !

Autre titre : « Anne de Bretagne, potiche ou héroïne ? ». Poser la question c'est semer le doute. Pour Didier Le Fur, biographe autopromu de la duchesse, elle ne fut « qu'un jouet » entre les mains de ses conseillers. « Son Tro-Breizh, le Folgoët ? Il avait pour objet d'aller prier pour l'âme de Louis XII, non pour voir son peuple ! » Et la ferveur populaire alors ? « Un mythe ».

Bien sûr nous savons très bien qu'on ne peut prêter à une jeune duchesse de douze ans des qualités qu'on mettrait dans sa couche un dégonflé de 40 ou 50 ans ! Mais l'histoire n'est-elle pas écrite par le vainqueur ?

Cette constance dans les attaques et le dénigrement, ces perfidies, cet humour vache, dirigés vers la seule lueur qui reste de notre histoire bretonne interdite ne devrait pas nous étonner : ils sont le résultat d'un jacobinisme forcé, qui engendre une sorte de réflexe pavlovien ! Je me souviens de cette réponse d'un Breton de Belle-Ile en mer, à qui j'avais dit kenavo en le quittant. Il me répondit kenavache !

S'ils veulent détruire le symbole, souffler la lumière rassurante du phare qui illumine la nuit de nos espérances : ils nous trouveront en face, avec ou sans bonnets rouges.

Yann ar Gozh

FOCUS... FOCUS... FOCUS... FOCUS... FOCUS... FOCUS...

1500 ans de « fureur bretonne ».

GUERRILLA, INSURRECTIONS, RESISTANCE, TOUJOURS AU NOM D'UNE IDENTITE REVENDIQUEE... DU VI^{EME} AU XXI^{EME} SIECLE, LA « FUREUR BRETONNE » NE S'EST JAMAIS ETEINTE. AUTEUR, EN 2006, DE LA REMARQUABLE HISTOIRE DES BRETONS, L'HISTORIEN JOËL CORNETTE PARCOURT 1 500 ANS DE REVOLTES EN REBELLIONS, DES OFFENSIVES FRANQUES A PLOGOFF.

Joël CORNETTE, in *ArMen*, nov/déc 2013

Contrairement à une idée répandue, la Bretagne n'est pas nécessairement plus révoltée que d'autres régions, mais ces révoltes sont originales, car elles ont souvent revêtu un caractère fortement identitaire : une résistance à une force ou à un pouvoir imposés de l'extérieur. Et cette résistance identitaire est inscrite dans la longue durée.

Voyez le témoignage de Grégoire de Tours (539/594), l'un des seuls que nous possédons pour cette période très confuse, très ancienne des temps mérovingiens, à l'aube de l'histoire de la Bretagne : « Le duc de **Beppolre** est envoyé (en 590) contre les Bretons et dévasté par le fer et par le feu quelques localités de Bretagne, ce qui provoque une fureur encore plus grande ». Cette « fureur » bretonne ne cessera de se manifester contre les agressions répétées des Francs, ce qui explique que tant qu'ils affirmeront leur souveraineté ou exprimeront des velléités d'indépendance ou d'émancipation, les Bretons seront toujours présents par leurs agresseurs sous les traits les plus noirs : perfidie, trahison, lâcheté.

Face aux offensives franques, les Bretons pratiquent déjà la résistance, l'effacement, l'évitement et... le maquis. Écoutons Ernoald Le Noir dans *Les faits et gestes de Louis le Pieux*, qui décrit, plus de deux siècles après Grégoire de Tours, l'offensive franque de 818 : « Quant à **rencontrer les francs en rase campagne, le Breton ne s'y fie point : l'ennemi si fier refuse le combat. Caché dans les buissons, dans les touffes de fougères, il se montre çà et là et borne son offensive à des cris [...]. Ils faisaient une guerre sans gloire, se fauillant par les sentes étroites, s'enfermant chez eux et se dérochant à la bataille. » Ce refus apparent du combat dans le cadre d'une « guerre sans gloire » est en fait une tactique éprouvée : celle de la guérilla. Et c'est ainsi qu'en trois quarts de siècle, entre 753 et 830, pas moins de sept expéditions franques furent dirigées contre els Bretons. Sans jamais parvenir à les réduire...**

FRONT DE MECONTENTS

Franchissant les siècles : à partir du rattachement officiel de la Bretagne au royaume de France en 1532, la défense des « libertés » de l'Armorique, libertés essentiellement fiscales, ne cessa d'être réaffirmée, avec constance et, parfois, avec violence. Elle s'est exprimée sous la forme d'incessantes rivalités entre les institutions de la province et celles de l'Etat central, opposant souvent frontalement, notamment au siècle des Lumières, les Etats et le parlement bretons aux agents du pouvoir monarchique, ménageant ainsi une petite fenêtre de libertés... Il y eut aussi des épisodes violents de résistance et de contestation, comme la révolte des « *torreben* » (casse-tête), dite encore révolte des Bonnets rouges, dans l'été 1675, réaction à tout un ensemble d'impôts supplémentaires – papier timbré, tabac, étain – imposés par Louis XIV pendant la guerre de Hollande (1672-1678), qui créa un large front de mécontents, des paysans aux officiers bretons, contre la brutalité inédite de l'Etat royal. D'autant que ces impôts avaient été décidés sans tenir compte des privilèges de la province, revendiqués notamment par les Etats provinciaux. D'autres révoltes encore furent menées, toujours au

nom d'une identité fièrement revendiquée, et la « bonne duchesse » Anne de Bretagne, une Anne de Bretagne très « politique » et politisée, fut enrôlée dans nombre de mouvements d'opposition à l'Etat central.

Voici par exemple la manière dont Saint-Simon résume dans ses *Mémoires*, le complot du marquis de Pontcallec au temps de la Régence de Philippe d'Orléans, en 1719-1720 : « Les sieurs de Pontcallec, de Talhouët, Montlouis et Couëdic, capitaine des dragons, y eurent la tête coupée [...]. Les prisonniers avouèrent la conspiration et les mesures prises pour livrer les ports de la Bretagne à l'Espagne, et y en recevoir des troupes, marcher en armes en France, etc., le tout juridiquement avoué et prouvé. On les avoit éblouis de les remettre comme au temps de leur duchesse héritière Anne, et de trouver la plupart de la noblesse de France prête à se joindre à eux pour la réformation du royaume sous l'autorité du roi d'Espagne, représenté en France par le duc du Maine. »

Quelques décennies plus tard, au cœur de la Révolution, la chouannerie exprimera de nouveau un rejet violent : celui de tout ce que la République « parisienne » a voulu imposer par la force : prêtres jureurs, représentants en mission, agents nationaux, soldats, politiques de déchristianisation, etc. Et la forme de résistance harcelante des Chouans – qualifiés de « brigands » par les Parisiens – dans les landes et les maquis, n'est pas éloignée tactiquement de la guérilla qu'Ernoald Le Noir décrivait au temps de Louis le Pieux...

NON CONQUIS

Anne de Bretagne toujours elle, ou plutôt son image reconstruite, a continué à être un enjeu politique bien au-delà de l'Ancien Régime et de la rupture de la Révolution, notamment dans la Bretagne « nationaliste » des années 1930, qui accuse la France de tous les maux des Bretons. C'est ainsi que dans la nuit du 6 au 7 août 1932, au moment même où Edouard Herriot, le président du Conseil de la III^{ème} République, célébrait à Vannes le quatrième centenaire de l'Union de la Bretagne à la France, des membres de la société secrète *Gwenn ha Du* (blanc et noir, les couleurs du drapeau breton) firent sauter devant l'hôtel de ville de Rennes le monument qui rappelait cet événement depuis 1911 : il représentait Anne de Bretagne à genoux devant une douzaine de Bretons, dont un mendiant en *bragù bras*, implorant le roi de France Charles VIII assis sur son trône.

L'association secrète revendiquait ainsi son action auprès de la presse : « Les Français célèbrent aujourd'hui le quatrième centenaire de leur victoire et de l'annexion de la Bretagne. Toujours Bretons, non acquis malgré quatre siècles d'occupation française, nous avons décidé de remettre entre les mains des Bretons la destinée de leur patrie, pour le plus grand bien de la patrie bretonne. Nous ouvrons la lutte pour la délivrance de notre pays en ce jour anniversaire de notre annexion, par la destruction du symbole de notre asservissement qui trône au centre de notre capitale. *Gwenn ha Du*. »

Cette affaire fit grand bruit : c'était le premier attentat « indépendantiste » en Bretagne et il mettait pleinement en lumière la force d'un parti autonomiste breton. Quelques mois plus tard, alors que devait passer le train du président Herriot, venu célébrer, cette fois à Nantes, l'anniversaire de l'Union au petit matin du 20 novembre 1932, la voie ferrée était sabotée à Ingrandes, en Loire-Atlantique. Exactement sur la « frontière » entre la France et la Bretagne... Plus près de nous, au début des années 1980, voyez la résistance de Plogoff, petite commune de 2 300 habitants, à cinq kilomètres de la pointe du Raz. Cette fois, il s'agissait de faire barrage au projet d'installation d'une centrale nucléaire. Six semaines de résistance acharnée, y compris contre les forces de l'ordre, imposèrent l'abandon du projet. Iréductible Armorique, irréductibles « casse-têtes » : du temps lointain des Francs, à l'époque contemporaine, la « fureur bretonne » n'a jamais cessé d'exprimer le rejet de toutes les agressions imposées. Dans *Plogoff-la-Révolte*, Jean Théfaine écrivait : « Refus du nucléaire certes, mais surtout refus par une communauté de langue, d'esprit, de mœurs, forgée au cours des siècles, de disparaître broyée par le progrès matériel. » L'histoire bretonne nous offre une belle et fière leçon de liberté et... d'identité. □

REVUE DE PRESSE

Charte des langues : un « oui, mais... »

François Hollande est prêt à la faire ratifier... à condition de trouver une majorité des 3/5^{èmes} chez les députés et sénateurs, requise pour réformer la Constitution. François Hollande espère que les groupes parlementaires qui veulent cette ratification sauront la soutenir...
Ouest-France 23/11/2013

Langues régionales : débat le 22 janvier à l'Assemblée

La proposition de loi constitutionnelle socialiste permettant de ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires sera débattue le 22 janvier à l'Assemblée nationale. Le texte devra ensuite être voté dans les mêmes termes par le Sénat avant d'être examiné en Congrès. Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, s'est engagé vendredi, à Rennes, à hâter le processus législatif en vue de la ratification par la France de cette charte datant de 1992, signée par la France en 1999, mais dont la ratification n'est jamais intervenue en raison d'obstacles constitutionnels.
Ouest-France 18/12/2013

Le rattachement : c'est non ! a répondu Jean-Marc Ayrault en s'interrogeant (ironisant, ndr) sur les termes rattachement, réunification employés par Patrick Cohen...
France Inter 16/01/2014

Le Gwen-ha-Du interdit au Stade de France.

Neuf supporters finistériens, de Châteaulin et Douarnenez, se sont rendus samedi au Stade de France pour assister au match de rugby entre le XV de France et les All Blacks. Aux portes du stade, un agent a remarqué un drapeau breton sur les épaules d'un membre du groupe. Le *Gwenn ha Du* considéré comme un « signe politique interdit dans une enceinte sportive » a été saisi puis rendu à son propriétaire après le coup de sifflet final. En revanche, les Bretons ont, sans problème, pu arborer pendant tout le match le fameux bonnet rouge, symbole de la grogne économique bretonne !
Ouest-France 11/11/2013

Pas de breton pour la devise de la République !

C'est un courrier qui a un peu énervé

REVUE DE PRESSE

les militants bretonnants du Conseil régional. Et même ceux qui ne parlent pas breton. Il a été envoyé par Michel Quééré, le recteur d'académie, à Pierrick Massiot. Le président du Conseil régional lui demandait le feu vert pour inscrire, au fronton des lycées, la devise de la République française, liberté, égalité, fraternité, en français et en breton. Et là, ça a coincé. « Le principe d'indivisibilité de la République s'impose à toutes et à tous, et doit trouver son affirmation dans l'affichage de sa devise sur les édifices publics. Ce principe fondamental me paraît donc s'opposer à ce que la proclamation de la devise de la République, qui contribue à l'affirmation de l'identité nationale, puisse être faite dans une autre langue que celle de la République », a répondu Michel Quééré qui a reçu un autre courrier, envoyé cette fois par Yannick Bigouin, conseiller régional Europe Ecologie-Les verts. « Ce respect des minorités, ce droit à la différence, cette pluralité culturelle, cet affichage légitime en Bretagne de sa langue parlée depuis plus de 1500 ans, vous les niez », a donc écrit l'élus régional à l'adresse du recteur d'académie.

Ouest-France 19/10/2013

L'exemple corse inspire l'U.D.B.
L'Union démocratique bretonne n'avait pas raté que lors de sa visite en Corse, au début du mois, François Hollande avait demandé au Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, l'ouverture d'un dialogue avec les élus de l'île pour une éventuelle réforme institutionnelle, et plus de décentralisation. Pour les élus régionalistes, la Bretagne a droit au moins à la même chose. Elle a donc fait voter ce vœu (sans les voix de la droite) qui réclame aussi à Jean-Marc Ayrault « d'engager une discussion approfondie avec les élus de Bretagne administrative en vue d'améliorer l'architecture institutionnelle de la Bretagne en conciliant les objectifs de rationalisation de l'action publique, de clarification des compétences, de simplification

UNE PAGE D'HISTOIRE

LA REVOLTE DU PAPIER TIMBRE, DITE REVOLTE DES BONNETS ROUGES.

Après 1532, le changement le plus apparent est la fin des relations politiques directes de la Bretagne avec les pays voisins. De plus, la politique royale conditionne la vie économique bretonne et l'entité souveraine n'existe plus. Mais la longue période d'indépendance a laissé des traces : la Bretagne continue à bénéficier de certaines libertés particulières. Elle va d'abord s'efforcer de les conserver, puis de les étendre. A l'inverse, le pouvoir royal va tenter de mieux intégrer le duché dans le royaume. Ce long conflit constitue désormais l'histoire politique visible de la Bretagne, avec ses conséquences sur la vie quotidienne de la population.

Les Etats.

Par l'acte d'Union signé par François 1^{er}, il existe, à côté du gouvernement royal, un gouvernement ducal bâti en gros sur le même modèle. Absent de Bretagne, le roi-duc se fait représenter par un gouverneur choisi le plus souvent parmi les parents du roi ou de la haute noblesse bretonne. C'est lui qui préside les Etats de Bretagne, assemblée réunie annuellement pour contrôler et discuter des nouveaux offices créés. Les Etats comprennent les représentants des trois ordres : le clergé, la noblesse et le Tiers Etat. A l'origine l'intention des ducs, en convoquant auprès d'eux les principaux personnages du pays, était de faire approuver des impôts établis non plus sur le domaine ducal proprement dit mais sur tout le territoire.

L'Edit de 1532 confie aux Etats la garde des libertés bretonnes. Entre les sessions, ils sont représentés auprès du roi par trois députés, un de chaque ordre. Au XVI^{ème} siècle on y compte une soixantaine de membres du clergé, une cinquantaine de grands nobles, une trentaine de représentants de la bourgeoisie urbaine. Après 1600, tous les nobles bretons exceptés les parlementaires y seront admis. La base juridique des discussions de l'assemblée est la « Très Ancienne Coutume de Bretagne » d'origine médiévale, que l'on a du reprendre par écrit devant l'opposition des juristes bretons au droit français. Les trois libertés fondamentales sont les suivantes :

- pas d'impôts sans l'acceptation des Etats,
- les Bretons ne sont justiciables que des tribunaux bretons et selon la « Coutume de Bretagne »,
- les bénéfices ecclésiastiques ne doivent être attribués qu'à des Bretons.

En outre, il ne doit être exigé aucun service armé hors de Bretagne et il ne sera fait aucun changement dans les institutions de la province sans l'accord des Etats.

Le Parlement de Bretagne.

Il est créé en mars 1554 par un décret d'Henri II : « N'ayant au dit Pays Justice souveraine que d'un Parlement appelé « Grands Jours » qui vient siéde le temps de 36 jours seulement, que n'est temps suffisant pour vider partie des causes et matières y ressortissantes et dévolue par appel... créons, érigeons, ordonnons et établissons un Parlement et siège ordinaire en notre dit Pays et Duché de Bretagne... »

Il s'agit d'une cour de justice, supérieure aux justices seigneuriales locales créée parce que le Parlement de Paris, instance supérieure d'appel, était incapable d'assurer pleinement ses fonctions dans les territoires récemment annexés au domaine royal. Le Parlement de Bretagne est donc semblable à celui des autres provinces, hormis le fait que le roi prend ici ses garanties : 16 Bretons, 16 non-Bretons, avec un

président... non Breton ! Les précautions s'avèrent en fait inefficaces au point de vue royal, parce que les non-Bretons feront rapidement souche en Bretagne et défendront à leur tour les droits du duché. Leur rôle initial de justice et de sanction, donc de surveillance, se transformera peu à peu en rôle de vigilance politique. On notera que le roi a choisi Rennes en 1561 comme siège du Parlement contre Nantes, qui proteste pendant 30 ans et où ne reste que la Chambre des Comptes. C'est sans doute une mesure de rétorsion contre l'ancienne capitale bretonne, dont la bourgeoisie turbulente est encore tenue en suspicion par le roi de France. Homogène et permanent, le Parlement peut constituer pour le roi un obstacle plus efficace que les Etats. Aussi, la politique royale consistera à éviter sans cesse les rivalités entre les deux institutions.

Parlement et Etats.



Les Etats de Bretagne

Désormais la Bretagne subit tous les contrecoups de la politique intérieure et extérieure du roi de France. La tension entre le pouvoir royal et la Bretagne est voilée, jusqu'à Henri IV, par les divisions politiques et religieuses qui secouent la France et l'Europe, et que l'on appelle, à tort, guerres de religions. Du fait des souvenirs récents d'indépendance et surtout de la richesse du pays, ces luttes prennent une forme particulière en Bretagne. Mais le peuple breton demeure le plus souvent absent de ces conflits bien qu'il les subisse durement. Ainsi, la « Fronde » eut-elle peu d'écho en Bretagne. Cependant elle eut une répercussion assez curieuse en mettant aux prises les membres du Parlement avec les Etats de Bretagne. Le Parlement qui restait hostile aux intendants, s'associa aux intrigues du Parlement de Paris contre la régence de Mazarin, tandis que les Etats gardaient une attitude de loyalisme à l'égard du roi. Cette brouille dans laquelle on vit le Parlement mettre les Etats en interdit et casser leurs délibérations dura jusqu'à 1655. En fin de compte, grâce à l'influence du roi, le Parlement céda et fut obligé d'enregistrer purement et simplement les arrêts des Etats. Le roi y trouvait son compte. Il demandait 2 500 000 livres. Malgré leur loyalisme, les Etats en accordaient généralement 800 000. Louis XIV insista en écrivant à La Meilleraye pour demander le prix des faveurs qu'il avait accordées aux Etats : « Je puis dire qu'il n'y a point de province dans le royaume qui soit soulagée et riche comme la leur, ceux qui les représentent font des difficultés pour me secourir... Il y eut transaction pour 1 500 000 livres.

Depuis le 11 janvier 1655, le Parlement avait pris possession du magnifique palais que la ville de Rennes avait fait construire, œuvre de Salomon de Brosse. La même année, le Parlement entra directement en lutte avec Louis XIV. Des affectations avaient été opérées dans les terrains vagues et dans les domaines du roi en Bretagne. Les possesseurs furent confirmés dans leurs biens par un édit qui leur imposait un paiement assez élevé. Le Parlement refusa d'enregistrer cet édit. Les conseillers chargés de porter les remontrances au roi furent exilés pendant deux ans. Les Etats s'associèrent aux protestations du Parlement et obtinrent le retour des conseillers exilés moyennant un don gratuit de 2 000 000 de livres (1657). L'année suivante, le même marchandage continua. Mazarin avait besoin d'argent. Tous ces marchandages prouvent au moins que les Etats défendaient ardemment les deniers publics et que le pouvoir Royal était obligé de compter avec eux.

REVUE DE PRESSE

administrative et de représentativité des territoires.

Ouest-France 19/10/2013

Réunification de la Bretagne : un amendement rejeté.

La question de la réunification de la Bretagne est revenue à l'Assemblée nationale, mercredi soir, à la faveur du projet de loi sur les métropoles. Des députés bretons ont déposé un amendement visant à faire « sauter un verrou » qui accorde aux Pays de la Loire la possibilité de s'opposer à un éventuel rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne administrative. Cet amendement, proposé par Marc Le Fur (U.M.P) et Paul Molac (apparenté U.D.B.), suivis par Thierry Benoit (U.D.I.), et Jean-Jacques Urvoas (Parti socialiste) avait recueilli 243 signatures. Mais sur les 243 députés signataires, bien peu étaient présents dans l'hémicycle au moment du vote. Le gouvernement, par la voix de la ministre Marylise Lebranchu (L), a émis un avis défavorable.

L'amendement a été rejeté.

Ouest-France 14/12/2013

Des cahiers de doléances à Saint-Brieuc.

« Révolte bretonne », c'est le nom du dernier collectif qui vient de voir le jour pour apporter sa contribution aux revendications bretonnes. Cédric Labrousse, 23 ans, originaire de Saint-Brieuc, et étudiant à Rennes, en est à l'origine. Au début, il voyait grand et parlait même d'une manifestation à Saint-Brieuc. Mais pour ne pas brouiller les messages, alors que le collectif « Vivre, Travailler et Décider en Bretagne » (les Bonnets Rouges), prépare, après celle de Quimper, une autre grande manifestation, il a décidé de se contenter de faire signer des cahiers de doléances. Ce sera donc de 13 h à 17 h 45 place de la Liberté. Et si l'appel est entendu, le collectif Révolte bretonne envisage d'en faire signer dans d'autres villes bretonnes, tandis que pour la seconde manifestation des Bonnets rouges, Pontivy et Morlaix sont les plus souvent cités.

Quant à son positionnement politique, Révolte bretonne se définit comme autonomiste-régionaliste.

REVUE DE PRESSE

soucieuse de rassembler au-delà des étiquettes politiques, et rejette catégoriquement l'extrême droite. Pour les personnes qui ne pourront pas se déplacer à Saint-Brieuc, il sera possible d'envoyer ses revendications à l'adresse suivante : bor.doleances@gmail.com

Quest-France 13/11/2013

Pacte d'avenir, Ayrault s'engage sur la décentralisation.

Perdus, au loin, dans la brume, une petite soixantaine de manifestants... moins d'une dizaine de Bonnets rouges autant de CFDT transports, Sud et Solidaires, plus quelques sages-femmes qui ont dormi dehors, l'omniprésence des forces de l'ordre a fait fuir toute velléité de manifester.

[...] L'Ecole des hautes études en santé publique, du pacifique quartier Villejean de Rennes était cerné. CRS, gendarmerie, police nationale et même... des démineurs ! « **Trop de chefs, trop de consignes...** », soupire un policier en civil. [...] A 16 h 15 Jean-Marc Ayrault arrive. Tout le banc et l'arrière banc de la Bretagne est massé dans le grand amphithéâtre : 350 personnes.

Longue intervention truffée d'humour de Pierrick Massiot, le président de Conseil régional. Il en appelle à la volonté bretonne, [...] salue le travail accompli par le préfet [...], raille ce procès d'intention « **entre mauvais foi et irrespect** » fait au pacte « **qui bretonnerait les décisions de Paris...** », évoque les assouplissements accordés à l'agriculture : « **Oui la Bretagne est malade, mais elle se soigne.** » [...] et lance cet appel « **Pourquoi la réforme fiscale ne s'adresserait-elle pas aussi aux régions ?** »

Jean-Marc Ayrault lui répond « **La Bretagne, au premier rang des régions les plus dynamiques [...]** est frappée » dans ses trois piliers : agroalimentaire, automobile,

communications « **C'est la raison d'être de ce Pacte : bâtir l'avenir.** [...] J'ai décidé de transférer le siège social d'Ifremer de Paris à Brest [...] La Bretagne trace son chemin, l'Etat vient en appui ».

[...] Applaudissements quand il lâche le transfert de nouvelles compétences aux régions [...] « **Cela existe en Corse pourqu'il pas en Bretagne ou**

6

La Bretagne et Colbert.

Colbert fut appelé à le remplacer. Son premier Mazarin mourut en 1661. Colbert fut appelé à le remplacer. Son premier acte fut de faire jeter en prison l'intendant Fouquet ; Fouquet était d'origine nantaise. C'est à Nantes qu'il fut arrêté par ordre du roi : « **Les attaques perfides et savantes de Colbert n'avaient pas peu contribué à cette disgrâce, celui-ci n'avait pas eu de peine à démontrer les dilapidations, les désordres et malversations de l'intendant des Finances.** »

(B. Pocquet : *Histoire de Bretagne*, t.5, p. 449)

(B. Pocquet : *Histoire de Bretagne*, t.5, p. 449) Au moment de l'arrestation, Louis XIV était à Nantes. Comme don de joyeux avènement, il fit réclamer un « don gratuit » de quatre millions. Les Etats offrirent deux millions. Finalement on tomba d'accord sur trois. Le but de Colbert fut de diminuer l'influence des Etats qu'il n'aimait pas, parce qu'ils le gênaient dans l'application de ses ordonnances. Que Colbert ait eu des vues grandioses et qu'il ait réalisé une œuvre admirable par certains côtés, le fait est incontestable. Cependant la Bretagne n'a pas eu à se louer de ses procédés. Au lieu de réduire les Etats à une simple machine chargée de bailler les fonds, il eût mieux fait de les utiliser pour entraîner le pays dans le mouvement de restauration économique qu'il avait entrepris. Il laissa la Bretagne de côté pour favoriser les autres régions. « Jusque'en 1670, par exemple, la Bretagne avec ses 48 000 métiers comptait parmi les premiers pays producteurs de la toile. L'édit du 27 juin 1675 supprima la liberté de commerce, tant par la suppression des débouchés que par les pénalités hors de proportion avec les délits qui furent infligés aux fabricants et aux commerçants bretons. (D'après Quilgars : *La Production en Bretagne*.) On sait d'autre part combien Colbert a nui aux corporations par l'étrécissement de ses règlements.

Pendant vingt ans Colbert s'appliqua à dominer les Etats, à les annihiler. Pour être plus sûr de voir ses ordres exécutés, il envoya son frère Charles en qualité de commissaire du roi aux Etats en 1663 et en 1665. Ces deux hommes considéraient la Bretagne comme une terre d'exploitation et résolurent d'en augmenter le rendement sans tenir compte de l'existence du Traité d'union.

La grosse question était toujours celle du vote de l'impôt appelé ironiquement « don gratuit », qui était en réalité un don forcé et obligatoire. En 1663, le roi demandait 2 500 000 livres ; les Etats offrirent 1 600 000. Soixante mille livres avaient cependant été mises à la disposition des membres les plus influents des Etats. L'Assemblée accepta de donner 1 800 000 livres. Colbert se fâcha, menaça. Enfin l'accord se fit sur 2 000 000 de livres. Mais la lutte fut chaude, et, pour venir à bout des Etats, La Meilleraye mit en prison les gentilshommes les plus récalcitrants.

La même scène se reproduisit en 1665 ; cette fois le roi demandait 3 000 000, on s'entendit pour 2 200 000 livres payables par mois. Mais Colbert était exaspéré de ces discussions. A tout prix il fallait mater les Etats.

La Révolte du Papier timbré.

En 1669, un nouveau gouverneur était nommé, le duc de Chaulnes dont l'administration dura vingt-cinq ans. Au début il plut aux Bretons. Il aimait les combinaisons, les habiletés, était opposé en principe aux mesures violentes. Si la situation avait été normale on aurait dit de lui que c'était un fin politique. Mais la situation économique est difficile. La pression fiscale devient insupportable. La Bretagne doit payer pour financer l'interminable guerre de Hollande, la folle des constructions grandioses. La centralisation excessive voulue par Colbert allait rendre la situation du gouvernement très difficile.

Les édits de 1663, au sujet de la réformation des eaux et Forêts suivis de recherches sur la noblesse et la réformation du domaine, n'avaient qu'un but : faire rentrer le plus d'argent possible dans les caisses de l'Etat. De 1670 à 1673, vingt nouveaux édits furent adressés au Parlement de Bretagne. Les nobles étaient visés, car beaucoup soustraient au trésor des revenus considérables avec leurs multiples justices seigneuriales. Ils concernaient les aussi les taxes de francs-fiefs. L'établissement du papier timbré, à un sol la feuille, touche beaucoup plus sévèrement les

PIECES JOINTES... PIECES JOINTES... PIECES JOINTES... PIECES JOINTES... PIECES JOINTES... PIECES JOINTES...



Rejoignez le Collectif Anna Vreizh 2014 !

Près de 500 ans après la mort (en Janvier 1514) d'Anne de Bretagne, la Bretagne qu'elle nous a légué est toujours amputée de son ancienne capitale Nantes et ses deux langues, breton et gallo, ne sont toujours pas reconnues officiellement par un Etat Français qui contrairement aux dernières volontés d'Anne de Bretagne a annexé son duché peu après sa mort au moyen d'une série de violations de contrats de mariage et de traités. Tous ces faits passés et présents constituent donc une grave offense à la mémoire de notre dernière duchesse Anne de Bretagne.

Un appel est donc lancé aux associations bretonnes, pour rejoindre le Collectif Anna Vreizh 2014, dont le but est de rassembler d'ici 2014 tous les bretons amoureux de leur culture, histoire et identité, pour la commémoration du 500ème anniversaire de la mort d'Anne de Bretagne, le 9 janvier 1514 !

Le Collectif ANNA VREIZH 2014 se fixe les objectifs suivants :

D'abord susciter partout en Bretagne des initiatives culturelles diverses et complémentaires au sein de nos nombreuses associations, (Musique, arts plastiques, théâtre, langue bretonne, littérature, histoire, patrimoine architectural ou maritime, numismatique, vexillologie, philatélie, conférences, expositions, et tout autre domaine...), destinées à marquer en 2014 cet évènement. Chaque association étant maîtresse de son projet, nous pourrions communiquer au sein du Collectif dans un calendrier commun, avec une éventuelle logistique commune sur le terrain !

Ensuite, mobiliser pour cette échéance symbolique de 2014 tous les bretons attachés à la mémoire de leur dernière duchesse régnante Anne de Bretagne autour de deux revendications politiques majeures (REUNIFICATION 2014 et RATIFICATION 2014), exprimées par le peuple breton depuis plusieurs dizaines d'années et toujours sans réponse de l'Etat Français, malgré des manifestations régulières réunissant à chaque fois plusieurs milliers de personnes dans de grandes villes bretonnes (Rennes, Nantes, Quimper, ...) :

- **REUNIFICATION 2014** : retour en 2014 à une région Bretagne à cinq départements calqués sur les limites historiques du duché d'Anne de Bretagne incluant donc son ancienne capitale Nantes.

- **RATIFICATION 2014** : reconnaissance officielle en 2014 par la France des deux langues de Bretagne (Breton et Gallo) par la ratification de la charte européenne des langues minoritaires (que seules en Europe la France et la Grèce n'ont pas

encore ratifié !)

Un Collectif d'associations culturelles bretonnes unies autour de la mémoire d'Anne, dernière duchesse de notre Bretagne souveraine et première « résistante » de notre pays annexé, la seule femme qui fut deux fois Reine de France bien que si peu honorée par ce pays... Quel plus beau hommage pouvons-nous donner à cette fière Bretonne à la personnalité exemplaire ?

Nous espérons vivement que ce Collectif s'étoffe rapidement en prenant les couleurs diverses et variées de toutes nos associations pleines de talent et de vitalité sur l'ensemble du territoire breton ! Krogomp e barzh kenvidri ker !

NB : Le lancement officiel le 1er Mai 2012 du Collectif ANNA VREIZH 2014 a été choisi symboliquement entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2012 du fait que les deux finalistes du second tour sont l'un opposé à la ratification de la Charte européenne des langues minoritaires (Nicolas Sarkozy), l'autre opposé à la réunification de la Bretagne (François Hollande)

Email : anna.vreizh2014@free.fr Site INTERNET : <http://anna.vreizh2014.free.fr>

Description du Collectif pour ABP :

Le Collectif ANNA VREIZH 2014 a été créé en prévision de la commémoration en 2014 du 500ème anniversaire de la mort en 1514, d'Anne de Bretagne (en breton : Anna Vreizh) dernière souveraine du Duché de Bretagne. Le Collectif réclame pour cette échéance symbolique de 2014, la ratification de la Charte européenne des langues minoritaires et la réunification de la Bretagne.

Le Collectif ANNA VREIZH 2014 se veut ouvert à toute personne ou association qui voudrait s'associer à cette commémoration par des initiatives individuelles ou collectives en accord avec les objectifs du Collectif. Dans le but de faciliter les échanges entre tous les membres et associations du Collectif il est créé à cette fin le groupe ouvert FACEBOOK : ANNA VREIZH 2014



ARTICLE | Bretagne



Les gros bonnets rouges

Mais qui sont ces révoltés soutenus par l'extrême-droite comme par certains de l'extrême-gauche ? Des défenseurs de l'emploi ou des personnes manipulées par des patrons toujours avides de préserver leurs intérêts ?

VUES DE PARIS, LYON OU GRENOBLE, LES jacqueries bretonnes aux bonnets rouges peuvent apparaître comme un nouveau chapitre d'Astérix. Ah ces bretons ! Têtu et courageux ! Quoique aussi parfois un peu cons. Toujours prêts à défendre leur péninsule assiégée contre les méchants romains ! Toujours habiles à manier la fourche ou le pieu enflammé contre ces jacobins de Parisiens ! Certains observateurs avisés ont même été jusqu'à invoquer les chouans ou la lutte anti-nucléaire de Plogoff. Et ce ne sont pas les grands médias parisiens qui leur ouvriront les yeux sur une autre réalité. Logre médiatique exige son pesant de spectacle et, quand les radars sautent, quand les portails écotaxe brûlent, il y a toujours, comme par hasard, une caméra ou un micro juste à côté pour ajouter au pathos du brave employé de chez Doux, victime, dit-il, de l'Europe, ou de celui de l'abattoir Gad, victime des cochons allemands, égorgés à bas prix par des Roumains.

LE GRAND CIRQUE DES MÉDIAS

Du coup, aucun média national n'aura fait écho à la manif syndicale de Carhaix, qui s'est déroulée le même jour que celle patronale de Quimper (2 novembre 2013). Que pèsent en effet 3 000 manifestants pacifiques face à 10 000 excités quand aucune casse n'est annoncée ? CNN ne va pas se déplacer pour 3 000 pingouins défilant tranquillement derrière banderoles

et drapeaux divers. Parle-moi de Quimper Coco ! De la belle image : pas une pancarte ou une banderole qui dépasse, tout le monde en uniforme. Bonnets rouges obligatoires, importés d'Écosse à prix cassé par Armorlux. Des drapeaux bretons et de la castagne à souhait. Vive le grand cirque au journal de 20h !

Et si, sous cet uniforme des manifestants de Quimper, se cachaient des intérêts divergents pour ne pas dire opposés ? La cause d'une Bretagne unitaire défendant son bout de gras nous paraîtrait alors singulièrement compromise. Tous les ouvriers licenciés des abattoirs n'étaient pas à la contre-manif de Carhaix pour l'emploi, organisée par une intersyndicale. Il s'en trouvait aussi à Quimper, presque tous d'ailleurs syndiqués à FO, amenés en cars par leurs patrons. Mais interdits de pancartes, banderoles et drapeaux.

LE PRÉTEXTE DE L'ÉCO-TAXE

Quand, le 18 juillet dernier, Bruxelles a annoncé la fin des restitutions (aides à l'exportation de poulets congelés bas de gamme vers le Moyen-Orient), prévues de longue date, les patrons de Doux (Chateaulin) ou Tilly (Morlaix), qui s'en étaient mis plein les poches pendant des années, ont trouvé plus astucieux d'accuser l'Europe d'injustice plutôt que de remettre en question leur production à faible valeur ajoutée, ne tenant, depuis toujours, qu'avec la béquille des subventions. Une catastrophe pour eux deux, qui, en 2012

PIECES JOINTES... PIÈCES JOINTES... PIÈCES JOINTES... PIÈCES JOINTES... PIÈCES JOINTES...

PIECES JOINTES... PIECES JOINTES... PIECES JOINTES... PIECES JOINTES...

BRETAGNE : LE MEDEF ET LA FNSEA DETOURNENT LE SYMBOLE DE LA REVOLTE DES BONNETS ROUGES !!!

DÉSORMAIS IL FAUDRA DIRE : LA REVOLTE DES GROS BONNETS ROUGES !



PIECES JOINTES... PIECES JOINTES...

touchaient encore 350 € de la tonne exportée. La faillite en série pour la filière avicole.

C'est alors que l'annonce de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2014, de la fameuse écotaxe sur les poids lourds permettrait par une astuce de communication-manipulation fonctionnant à tous les coups, de rendre cette taxe future responsable de tous nos maux présents. Un vrai boulot de prestidigitateur ! Non monsieur ce n'est pas notre modèle breton - 40 % des poulets, 40 % des bovins sur seulement 7% du territoire hexagonal - qui se casse la figure, c'est l'écotaxe future qui nous étrangle. Pourquoi pour quoi votre fille est muette !"

LAISSEZ-NOUS POLLUER EN PAIX !

Le Medef breton s'introduisit dans la Bretagne pour réclamer la suppression immédiate de cette écotaxe. La FNSEA — présidée par le patron européen des oléagineux Soliprocès, Xavier Belin, et relayée en Finistère par Thierry Marquet, une des fortes têtes à bonnet — y trouva l'adhésion pour dénoncer l'empilement des règles environnementales, celles qui les empêchaient encore un peu, jusque-là, de polluer à gogo. Qui importent les marées vertes sur les plages bretonnes et les marées bleues des cyanobactéries sur les plages marées bleues d'azote et de phosphore ? Il fallait d'urgence « libérer » pour protéger les énergies » ainsi que le désir d'entreprendre en simplifiant les procédures administratives. Rasseurant alors une revendication portée déjà depuis au moins cinq ans par le député UMP Le Par, notre nouveau gros bonnet rouge notable, à qui l'on doit cette proposition législative audacieuse d'une enquête publique au-dessous de 2 000 pièces cochons sur caillebotis.

Alain Glon, autre gros bonnet, patron de l'institut de Locarn (22), un organisme regroupant "les tigres bretons" de l'industrie, fabriquant

Ecotaxe Pourquoi tant de recul ?

Pourquoi patrons et transporteurs de Bretagne se révoltent-ils contre l'écotaxe ? Celle-ci doit permettre de financer de nouvelles infrastructures de transport, et ceci en cherchant justement à favoriser les régions excentrées. Ainsi, le projet d'écotaxe prévoit de collecter 42 millions d'euros par an en Bretagne... et de réinjecter 135 millions par an (sur 750 millions réinjectés pour les transports au niveau national). La région Bretagne semble donc avoir tout intérêt à soutenir cette mesure. Mais voilà, l'écotaxe est perçue sur le transport routier alors que les investissements iront à des modes de transports moins polluants (trains, bateaux...).

Ceux qui manifestent contre l'écotaxe sont ceux qui font passer leurs intérêts particuliers avant ceux de la collectivité (baisse de la pollution de l'air, amélioration de la santé, baisse du bruit...).

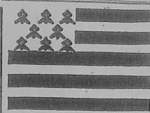
...allment pour porcs et poulets — un même allié pour tous, à base de manioc et soja importés de Thaïlande ou du Brésil — compris aussitôt l'au-delà consistant, à travers cette jacquerie, à faire payer aux seuls contribuables les nids de poules occasionnés par ses camions.

Quelques supplétifs musclés des jeunessees bretonnes, nostalgiques des années de guerre, spécialistes du pneu enflammé, bourré de paille, lancé sur les forces de l'ordre, étaient aussi du voyage à Quimper, prêts à surgir masqués du coffre de covoiturage.

Dernier ingrédient destiné à brouiller les cartes : appelaient aussi à Quimper les militants trotskistes du NPA (ex-LCR), à l'affût de toute situation pré-révolutionnaire, et ceux, plus timides, de l'UDB (parti autonomiste breton de gauche) qui n'ont jamais pesé bien lourd dans la campagne électorale, mais qui adorent agiter leurs drapeaux.

La levée en masse de cette armée rouge était assurée par le maire "divers gauche" de Carhaix, Christian Troadec, tendance TPMP — Tout Pour

Silence n°419 41 janvier 2014



BREIZH DISHUAL / Bretagne Libérée
Camille Le Mercier d'Erme
Poète, Nationaliste, Historien
par Loïk CAMUS



Une œuvre à la gloire de la Bretagne.
Une fenêtre ouverte de la maison Bretagne pour la renaissance nationale dans un idéalisme celtique.
Camille Le Mercier d'Erme, poète incontestable dans une poésie saignante à fleur de rose. Une poésie qui devient un acte moral d'une portée illimitée dédiée à tous les peuples opprimés.
Breton passionné et conscient devant les hommes pour une Bretagne en devenir.

COMMANDER : ouvrage de 360 pages, 26 Euros (port compris) Loïk Camus - Le Gage - 56 140 BOMAL

Polig Montjarret, le collecteur de chansons

Kanaouennoù Breizh, recueil de chansons qu'il a collectées, complète les deux tomes d'airs déjà publiés.

L'initiative

Sonneur, Polig Montjarret, disparu il y a dix ans, a collecté des milliers d'airs, « une source inépuisable de référence ou d'inspiration », avec deux tomes déjà publiés. Une somme ! Mais, rappellent ses amis de Mignoned Polig Montjarret, Bodadeg ar Sonerion, Dastum et Dastum Bro-Ereg, « ce qu'on sait moins, c'est que Polig avait également rassemblé bon nombre de textes de chants traditionnels » ?

Il avait également souvent été sollicité par des amis (Per-Jakez Hélias, Youen Gwernig, Pierre-Marie Mavel, Visant Séité...) pour composer les partitions de chansons relatives à l'actualité bretonne du moment. « Et c'est tout un résumé des grands événements de la deuxième moitié du XX^e siècle qu'on voit défiler : révoltes agricoles, manifestations pour la loi-programme, marées noires, contestations politiques, faits de société... », des sujets parfois d'une troublante actualité, qu'on trouve abordés sur un ton tantôt polémique, tantôt humoristique, parfois militant. »

Présentation publique

Cet ouvrage, illustré, rassemble plus de 200 chansons, présentées



Polig, familièrement appelé le « père des sonneurs »

avec leur partition, leur traduction et leur source, tandis qu'une ample introduction, proposée en français, en breton et en anglais, permet de mieux comprendre les conditions de cette collecte, qui s'est étalée sur plus de trente ans... Il sera présenté samedi à Ploemeur.

Samedi 7 décembre, présentation publique ouverte à tous, à 18 h au centre Amzer Nevez à Ploemeur, suivie d'un apéritif chanté. Kanaouennoù Breizh, 298 pages, 29 €. En librairie, ou sur commande auprès de Bodadeg ar Sonerion, Amzer Nevez, à Ploemeur (tél. 02 97 86 05 54, contact@bodadeg-ar-sonerion.org), ou de Dastum, 16, rue de la Santé, Rennes (tél. 02 99 30 91 00, vpc@dastum.net).



REVUE DE PRESSE

la Bretagne.
Le parc des expositions de Morlaix, la ville de Marylise Lebranchu, ministre de la décentralisation, pourrait accueillir cette journée.
Le collectif *Vivre, travailler et décider* au pays y attend quatre à cinq mille personnes. « **Nous y ferons des propositions pour l'avenir de la Bretagne, sur la base des cahiers de doléances sur lesquels travaillent les comités locaux Bonnets rouges.** »
Sans désigner nommément les Bonnets rouges, hier, Jean-Marc Ayrault y a répondu par avance. Dans le cadre de la préparation de la future loi de décentralisation, « **toutes les propositions seront les bienvenues, nous les examinerons toutes** », a assuré le Premier ministre.

Ouest-France 14/12/2013

L'armée arrive, fait des exemples : 14 paysans sont pendus au même chêne à Combrit. Les troupes reçoivent l'ordre de vivre sur le pays. Les chefs capturés sont exécutés après avoir été torturés (Le Quéau, qui ne parle pas, Le Moign, Le Quellenec, un petit noble), d'autres s'enfuient aux Glénans, à Jersey ou s'engagent dans la marine hollandaise. Les galères de Brest reçoivent nombre de forçats. A Quimperlé, Carhaix⁽¹⁾, Pontivy, Hennebont, il y a beaucoup de pendaisons. Il s'agit d'une répression politique.

En apprenant la répression cruelle organisée en Basse-Bretagne, les Rennais furent saisis de terreur. Le duc de Chaulnes marcha sur Rennes et envoya aux habitants une lettre dans laquelle il les pria de rétablir les bureaux du Timbre (24 septembre 1675). Dans sa missive, il ne manquait pas d'assurer les habitants de sa bienveillance. L'inquiétude commença à les saisir quand ils apprirent que le duc se trouvait à la porte de la ville avec 6 000 hommes. « **On a pris à l'aventure vingt-cinq ou trente hommes que l'on va pendre**, écrit madame de Sévigné. Quelques jours plus tard elle ajoute : **on a pris soixante bourgeois.** » Procureurs, prêtres et clercs, fournissent un fort contingent de prisonniers. Quelques-uns sont roués, d'autres pendus, d'autres envoyés aux galères : « **Si vous voyiez l'horreur, la détestation, la haine qu'on a ici pour le gouverneur...** »

Les maisons de la rue Haute situées sur le proche fief du roi furent épargnées, d'autres rachetées par les propriétaires ; le tiers seulement fut abattu. On parla d'amnistie, de don gratuit : en fait d'amnistie et de remerciement, 10 000 hommes arrivèrent en Bretagne le 6 décembre. « **Plusieurs habitants de cette ville et forebourg de Rennes ont été battus par des soldats qui étaient logés chez eux ; et tous les soldats ont tellement vexé leurs habitants qu'ils ont jetés de leurs hostes et hostesses par la fenêtre après les avoir battus et exécutés, ont violé les femmes, lié**

les enfants tout nus sur les broches pour les faire rostir, rompu et brûlé les meubles, démolé les fenêtres et vitres des maisons, exigé grandes sommes de leurs hôtes et commis tant de crimes qu'ils égalaient Rennes à la destruction de Jérusalem... » (Journal de René Du Chemin, bourgeois de Rennes.)

Les troupes restent jusqu'à mars 1676, tandis que Louvois et le roi n'accordent aucune grâce pour l'instant. Le Parlement, qui ne veut pas dissoudre la milice bourgeoise est exilé à Vannes. Il ne sera réinstallé à Rennes qu'en 1690 après que la ville eût versé au Trésor une rançon de 500 000 livres.

Les terres sont ravagées et le banditisme social d'anciens révoltés s'exerce à l'encontre de privilégiés. Les finances des villes sont ruinées. La rançune royale s'exprime pendant des années par des poursuites judiciaires. Aujourd'hui encore des traces de la répression sont encore visibles, des clochers sont démantelés, beaucoup doivent être défaits de leurs cloches « coupables » d'avoir sonné le tocsin de la révolte.

« **Lorsque la sédition fut matée, le silence se fit jusqu'à la fin de règne de Louis XIV. Mais les passions et les haines qui avaient provoqué la révolte du Papier Timbré n'étaient pas éteintes, elles devaient éclater un siècle plus tard avec un ensemble et une intensité qu'aucune répression ne pourrait contenir.** » (B. Pocquet, *Histoire de Bretagne*)

J.B.

(Sources : *Histoire de Bretagne*, de l'abbé Poisson / *Toute l'Histoire de Bretagne*, Skol Vreizh / *Histoire de notre Bretagne*, de J. Coroller-Danio et Jeanne Malivel pour les illustrations)

(1) Au cours de l'occupation de Carhaix par les troupes du gouverneur, Montgalliard se prit de querelle avec Sylvestre de Quengo et voulut convaincre son interlocuteur à coups de canne. Mal lui en prit l'épée de Quengo lui passa à travers le corps !

INVITATION A LA LECTURE

Le Voyage du Brendan, par Tim Severin. Sur un curragh en cuir de bœuf non ponté construit de ses mains, il relie l'Irlande à Terre-Neuve pour prouver que l'histoire du moine irlandais qui aurait rejoint les rivages de l'Amérique un millénaire avant Colomb est réaliste. Ed. Hoëbeke, 290 pages, 21,50€.

Dictionnaire de mythologie et religion celtique, par Philippe Jouët. Des premiers peuples celtiques jusqu'au Moyen Âge arthurien et aux pays celtiques actuels, l'auteur s'appuie sur plus de cinq cents récits mythiques et légendes pour offrir un dictionnaire de 4 000 entrées. Ed. Yoran Embanner, 1040 pages, 48€. **La Langue fraternelle**, par Yvon Le Men. Retraçant quarante années de la vie du



REVUE DE PRESSE

Un patron à la tête du Comité économique breton.
Jean Hamon a succédé, hier, à Alain Even. Pour la première fois, le CESER (Comité économique, social et environnement régional) de Bretagne n'est plus dirigé par un universitaire mais par un patron. Faut-il y voir un signe de temps troublés où la Bretagne, chamboulée, chercherait par un universitaire mais un pragmatique habitué des affaires ? Instance consultative de réflexion et de prospective, le Ceser n'a aucune prise directe sur les politiques régionales. Pourtant, depuis 1976, après Jean Rouyer, Claude Champaud, René de Foucaud, Yves Morvan puis Alain Even, tous universitaires ou personnalités qualifiées, c'est un représentant du patronat qui a été élu, hier, à sa tête. Jean Hamon (Medef) a recueilli 79 suffrages, contre 32 à Patrice Boudet (CGT) et 6 à Joël Josselin.

A noter que la CFDT n'avait pas présenté de candidat. On peut en déduire que c'est clairement la personnalité de Jean Hamon qui a été élue et non le représentant du Medef. Le retour au consensus habituel du Ceser a d'ailleurs ensuivi été immédiat pour l'ensemble des vice-présidences [...]

Ouest-France 13/11/2013

Le Parti breton présent aux Européennes de 2014.
Le Part breton, parti fédéraliste européen, présentera une liste aux européennes de 2014. « Nous voulons incarner le choix d'un avenir raisonné pour la Bretagne et les Bretons, indique Yves Pelle, son président. La Bretagne traverse une crise économique sans précédent qui démontre l'incapacité de l'Etat français et du pouvoir régional socialiste installé à Rennes à se doter d'une vraie stratégie de développement pour notre région.

Ouest-France 26/10/2013

Bécassine passe avant !
[...] Il semble à peine croyable que la duchesse de Bretagne, deux fois reine de France, n'ait jamais trouvé un petit coin d'album. Et pourtant, c'est vrai ! Il a fallu qu'un particulier habitant le

poète, de la grande protestation bretonne à l'encontre d'une réalité française liberticide, de Plogoff aux petites salles intimes et enfumées où il enchantait par la grâce d'une émotion juvénile, Yvon Le Men creuse son passé sous les questions de Cupris Kophidés. Ed. Diabase, 190 pages, 16€.

La Grâce d'une cathédrale, Nantes, par Jean-Paul James. Cet ouvrage se compose de trois parties, l'aventure de la construction, la description détaillée de l'édifice, enfin sa riche histoire religieuse et historique liée à celle d'une grande ville portuaire et aux heurs et malheurs de la Bretagne. Pour la réalisation de l'ouvrage l'auteur s'est entouré de trente-cinq spécialistes locaux et nationaux. Ed. Nuée bleue, 396 pages, 400 photos et illustrations, 85€.

La Bataille de Kerguidu, révolte contre-révolutionnaire en Basse-Bretagne (mythe et réalité), par Albert Laot. La bataille de Kerguidu n'est souvent qu'un simple nom dans l'histoire bretonne. Il ne se réduit pourtant pas au simple énoncé de faits historiques (des laboureurs bretons taillés en pièces par l'armée française). Cet événement lié à la montée de la « Bretagne blanche » après le vote de la constitution civile du clergé en 1790 (serment de fidélité à la République, suppression de quatre évêchés sur neuf, etc.), n'a cessé de grandir dans la mémoire populaire : tantôt symbole du Léon catholique, tantôt emblème de la résistance anti jacobine. Sans être le « *Little Big Horn* » breton, Kerguidu fait légende, à l'écart de la guerre des Chouans. Une belle synthèse d'Albert Laot vient faire le point sur cet événement resté longtemps anecdotique. Ed. Skol Vreizh n° 66, 84 pages, 12€.

Peuple voyageur, par Marcel Le Moal. De l'armée de Guillaume le Conquérant aux émigrés à Paris, les Bretons bourlinguent et s'installent loin de leur pays. Si l'auteur révèle toute la douleur d'un déracinement subi, par les victimes de la marginalisation économique et politique de leur terre, le dernier chapitre découvre enfin des migrants heureux à Tokyo, Bruxelles ou en Californie. Ed. Coop Breizh, 530 pages, 24,90€.

La Cornouaille dans tous ses états, par Serge Duigou et Jean Failler. « Aux yeux des étrangers, la Cornouaille apparaît comme le condensé de l'essence bretonne, l'illustration la plus convaincante de l'irréductible singularité de l'âme celtic » écrivent l'historien S. Duigou et l'auteur J. Failler. Ed. Palantines, 304 pages, 250 illustrations, 35€.

Glenmor. Le refus, le rêve, la quête, par Hervé Le Borgne. Ed. les Oiseaux de papier, 158 pages, 17€.

Glenmor l'Insoumis - Disuj, par Goul'han Kervella. Ed. Emgleo Breizh, 144 pages, 17€. Eveilleur et insoumis, voilà les qualificatifs qui reviennent le plus spontanément pour qualifier Milig ar Skañv, plus connu sous son nom d'artiste. Précurseur du renouveau culturel breton dès les années 1960, il en a aussi été l'une des figures les plus charismatiques et les plus intransigeantes. Poète et chanteur engagé, il a su conjuguer, dans un syncrétisme tout personnel, nationalisme et anarchisme, travaillant aussi bien avec un Xavier Grall qu'un Léo Ferré.

Grivoiseries bretonnes, par Daniel Giraudon. Avec ce nouvel ouvrage, l'auteur nous livre des « petits riens » assez rebelaisiens puisqu'ils tournent tous autour du corps humain. Ainsi le lecteur découvre que les Bretons ne sont guère aussi pudibonds et sérieux que certains le prétendent...

Chaque comptine, chaque maxime est suivie d'une traduction française. Ed. Emgleo Breizh, 154 pages, 14€.

Sorti de rien, par Irène Fraïn. Cahier d'un retour au pays natal. Après l'Orient, c'est le chemin de son identité qu'Irène Fraïn parcourt dans un galop effréné, du pays de Cléguérec à la forêt de Quénécan, cette Bretagne intérieure, pays de rélegation. Elle veut savoir, éclaircir le mystère de ses origines, comprendre à quoi ressemble ce « rien d'où elle est sortie », comme le lui avait lancé un journaliste.

Ed. du Seuil, 288 pages, 19,50€.

Domage de guerre, par Anne Guillou. C'est l'histoire vraie d'un soldat noir américain qui, au moment de la libération, viole une Bretonne dont le mari est prisonnier en Allemagne. Il l'abat ensuite, semant la désolation dans la famille, le village, la contrée. Procès : peine de mort par pendaison et dédommagement matériel de la famille. Mais Anne Guillou va plus loin,

REVUE DE PRESSE

Loir et Cher, en 2009, et un collectif rennais, en mai 2012, écrivait à Phil@poste (le service national du timbre) pour faire naître le projet : « le collectif regrettait le peu d'émission de timbres bretons. Nous avons vérifié et nous nous sommes aperçus qu'Anne de Bretagne n'avait jamais eu de timbre. Il y avait bien une flamme, mais c'est tout. » concède Pascale de Mezamat, directrice du marché de la collection à Phil@poste.

Après Bécassine

Le collectif rennais soulignait qu'à sa connaissance, Anne de Bretagne n'a fait l'objet, sur la planète, que d'une seule émission, en 1972, par l'un des sept Emirats arabes unis, celui d'Ajman. Surprenant. Les Rennais, bons avocats de la cause culturelle bretonne, soulignent « une grande injustice », d'autant que le dernier timbre de France consacré à un célèbre personnage breton avait été, en 2006, le personnage « très controversé » de Bécassine.

Avec l'émission de ce timbre [...]. La Poste satisfait bon nombre de Français, y compris les Malouins auxquels la reine fit part de son bon plaisir ! Surtout elle rend hommage à celle qui avait souhaité, pour marquer son attachement à la Bretagne, que son cœur fut placé dans un reliquaire et transporté dans la chapelle des Carmes de Nantes pour être déposé dans le tombeau de son père François II de Bretagne. Tombeau qui fut ensuite déplacé dans la cathédrale de la ville.

Ouest-France 12/09/2013

« Rendez le reliquaire d'Anne de Bretagne ! »

Le collectif Anna Vreizh 2014 a déjà obtenu un premier succès. Après une pétition de 500 signatures, le service philatélique de la Poste a dit oui à l'édition d'un timbre [...]. Le collectif rennais Jakez de Pouliquet, ancien vice-président de Dihun Breizh, la filière bilingue français-breton de l'enseignement catholique et cofondateur du collectif.

[...] Maintenant, le collectif s'intéresse au reliquaire du cœur d'Anne de Bretagne, détenu par le musée

10

elle nous plonge dans la vie rurale de paysans modestes du Léon pendant la guerre, la solitude, la fatigue physique et morale de la jeune femme devenue agricultrice par son mariage. Une nouvelle fois, le récit est sobre et émouvant. Ed. l'Harmattan, 152 pages, 15,50€

Breiz dishual (Bretagne libre), Camille Le Mercier d'Erm, par Loik Camus. 360 pages, 26€. Pour commander : Loik Camus « Le Gage » 56140 BOHAL. (Voir encadré en Pièces Jointes.)

FOCUS... FOCUS... FOCUS... FOCUS... FOCUS...

Christian TROADEC, le maire de Carhaix a pris la tête de la fronde des Bonnets rouges. Et il a réussi ce pari incroyable : faire de la révolte face aux difficultés sociales que connaît la région, une force pour obtenir enfin plus d'autonomie pour la Bretagne. Une nouvelle page d'histoire s'ouvre-t-elle ?

Extraits d'une interview de Malwenn Raynaudon-Kerzerho, in BRETONS (janvier 2014).

M. R-K : Ça y est, les journalistes parisiens savent situer Carhaix sur une carte ? [...] Vous avez eu accès aux médias. Est-ce que pour autant il y a eu compréhension ?

C.T. : Délivrer un message. Là, je crois qu'il est passé. Il y a eu aussi des travers : ils s'intéressaient plus aux « à côté » du mouvement, en particulier à quelques énergumènes lors de la manif de Quimper. Ils n'ont retenu que le jet de chrysanthèmes sur les gardes mobiles et quelques palattes brûlées. Pour ce qui est de la presse traditionnelle, écrite, audio ou grandes chaînes de télé, le message n'a pas toujours été évident à faire passer. On a la chance d'avoir des grands quotidiens et hebdomadaires en Bretagne qui fonctionnent bien. On a senti des appréciations différentes selon les périodes. [...] La tribune des historiens par exemple, (qui évoquait une « manipulation de l'histoire » sur les Bonnets rouges, ndr) est arrivée à un moment où le mouvement était encore fragile, il pouvait être déstabilisé. [...]

Cette tribune d'historiens, signée Alain Croix, André Lespagnol et Faïch Roudaut, vous a-t-elle agacé ?

La réponse que j'ai pu faire est qu'autrefois le pouvoir royal envoyait ses missionnaires pour mater la révolte. Aujourd'hui, le pouvoir central amène ses universitaires. Parce que c'est exactement ça. Faïch Roudaut a été mon prof à l'Université de Bretagne Occidentale. Le jour de la parution de la tribune dans *Le Télégramme*, je l'ai retrouvé pour un débat dans *Arrêt sur images*, ici même à Carhaix. [...] J'ai été surpris parce qu'il n'avait pas beaucoup de répertoire. Peut-être qu'il savait lui-même qu'en matière de « faussaires de l'histoire », certains sont peus maîtres. Si quelqu'un a bien réécrit l'histoire, je crois qu'eux y participent.

En matière de presse nationale, avez-vous senti une forme de mépris et de condescendance ?

Oui. Il y a le national et l'international. Ce qui est assez extraordinaire dans cette histoire, c'est qu'on a reçu au moins autant de presse internationale que de nationale. On a reçu des journalistes allemands, belges, néerlandais, italiens, espagnols, le *Times*, énormément de médias étrangers. Eux posaient des questions intéressantes. Mais pour les médias – je ne sais pas si on dit nationaux ou parisiens, parce que quand c'est national, c'est parisien – ça n'a pas été de la tarte ! [...]

Comment cela se manifestait-il concrètement ?

Le pire, c'est l'art du portrait. C'est un coup à tomber de sa chaise. Des gens qui viennent ici pour une ou deux heures, qui se montrent agréables lorsque le premier contact est établi, mais dont tu devines très rapidement qu'ils ont une idée en tête et qu'il ne faut pas dévier du papier qu'ils ont déjà pré-écrit ! Il faut donc que tu entres dans l'idée qu'ils ont de toi, dans ce qu'ils estiment intéressant d'être publié. Je me rappelle par exemple une journaliste du *Point*, qui me dit dans une interview : « Vous avez la haine de Paris ? ». Non, je n'ai pas du tout la haine de Paris, je n'ai jamais dit ça. Nous voulons être entendus d'un pouvoir central qui, aujourd'hui, se trouve à Paris. Mais si vous me parlez des gens qui y habitent ou de la ville elle-même, non, au contraire. [...] La réponse ne lui plaisait pas, son titre était déjà prêt : Christian Troadec, ou la haine de Paris. Mais ce n'est pas ça du tout ! Nous, on veut faire en sorte que le cadre institutionnel évolue, dans le cadre d'un Etat : la France, qui est le pays le plus centralisé d'Europe. Dans une Europe qui s'est totalement régionalisée, la France est restée à la traîne de ce phénomène. Mais rien que lui expliquer que la France ne fonctionne pas comme l'Europe le fait aujourd'hui, c'est un sacré boulot ! Et Laurent Joffrin (le Nouvel Obs. ndr) qui parle de chouans réactionnaires... C'est ma même incompréhension. Ils ne sont pas venus discuter avec les principaux

11

acteurs du mouvement. [...] Tu vois que certains te regardent en pensant : pauvre plouc ! Quelle est la nature profonde du mouvement ?

Elle est celle de tous les visages qui construisent la société bretonne. Des gens qui ne se parlaient plus ou ne se sont jamais parlés. [...] Quand j'ai entendu ce que les gens avaient à dire, particulièrement depuis la fin du printemps 2013, j'ai senti immédiatement que quelque chose allait se passer. [...]

Ce sont des souffrances sociales...

Sociales, économiques, souffrances culturelles aussi. Ce qui m'a le plus marqué, ce sont deux aspects. Celui des salariés de l'agro. Là, il y a une vraie souffrance, une vraie difficulté. Ensuite celui des petits patrons, qu'ils soient artisans, commerçants, indépendants. [...] Quand tu as des gens qui t'expliquent que désormais [...] ils sont obligés de tricher pour s'en sortir et qu'ils font un tiers de leur chiffre au « black » pour arriver à nourrir leur famille... Est-ce qu'on est condamné, à 30 ans, à penser que toute sa carrière on va tricher ? Cela m'a marqué ! [...] Et toutes ces tracasseries administratives, qui, pour certaines sont justifiées, pour la protection de l'environnement mais qui, pour d'autres, sont de la pure provocation [...]

La parole s'est donc libérée ?

Il y avait comme une chape de plomb [...] les gens parlaient de leurs difficultés, du mépris, et parfois même de l'humiliation. Et quand on est proche de l'humiliation [...] avec en plus, pour certains la transposition politique qui va avec [...] ils trouvent dans un parti comme le Front national des raisons d'espérer... C'est là qu'on s'est dit : il faut qu'on décroisse à tout prix, parce qu'il n'y a plus d'endroits où les gens se rencontrent. Les lieux de vie sociale sont rares. [...] Et quand les rencontres ne se font plus, les gens se renferment. Ils n'ont plus d'autre son de cloche que celui de leurs proches ou celui que la télé leur fait entendre. En cela le mouvement des Bonnets rouges pouvait aussi être un espace d'expression, un fer de lance contre l'extrême droite.

Est-ce qu'il n'y a pas aussi quelque chose de l'ordre d'une fierté retrouvée ?

Oui. Et il y a aussi ce que les gens font eux-mêmes. On n'a imposé à personne de mettre un bonnet rouge. On n'a jamais vu en Bretagne autant de Gwenn-ha-Du flotter au vent qu'à la manif de Quimper ou à celle de Carhaix. Jamais ! Quand tu es sur la scène, tu te dis : oui, il y a une fierté retrouvée. En plus, quand tu sais la manière dont l'identité bretonne a été traitée pendant des siècles par l'Etat français, alors même que l'histoire de la Bretagne n'est toujours pas enseignée dans les collèges et les lycées, à part à Diwan [...] alors c'était une fierté de revendiquer et de se réapproprier sa propre identité à travers des signes visibles, comme le drapeau. [...] C'était un moment très fort... [...]

Au départ, tous ces gens sont venus à cause des difficultés économiques. Au fil des semaines, la revendication de régionalisation a pris de l'importance ?

Non. Elle était là dès le départ. Le collectif qui s'est créé pour la manif du 2 novembre s'appelle Vivre. Décider et Travailler en Bretagne, et le slogan était « grand rassemblement pour l'emploi et la Bretagne ». Ce n'était pas pour l'emploi en Bretagne. [...] Tout le monde, dans le collectif, était sur ces mots d'ordre-là. Aujourd'hui [...] une certaine presse dit : le message a varié. Non. C'est vous qui ne l'avez pas entendu. C'est la presse qui n'avait pas compris. Mais le message est clair depuis le départ. Lors de la première conférence de presse, Thierry Merret dit : Breton toujours, Européen également, jacobin jamais ! Les choses sont dites. [...] Il faut faire en sorte que les gens gardent leur boulot ici et qu'on ne leur donne pas la réponse du mépris comme pour les salariés de Gad, Doux ou Tilly. Certains politiques savaient que les aides allaient se terminer. Et alors [...] devaient-elles se terminer ou être maintenues un temps, le temps de trouver une évolution à ce système qui amène des difficultés ? [...]

Alain Dion disait que le problème de la Bretagne, c'est la France. Quels sont selon vous les problèmes concrets qui bloquent le développement de la Bretagne ?

Si on est dans la réalité en matière de perspectives administratives et bureaucratiques, il faut déjà une sacrée réforme. Cela ne fonctionne plus. On sait qu'un pays ne vit pas sans administration, je la respecte. [...] Je travaille dans une collectivité où les gens font bien leur travail. [...] S'il y a une erreur, je la reconnais, on va la réparer. Je ne suis pas sûr que ce soit le cas au niveau des hautes administrations. La technocratie a pris le pouvoir. Dans une démocratie c'est inacceptable !

Cette réforme administrative n'est pas dans le Pacte d'avenir ?

Non. Dans le Pacte d'avenir il n'y a rien du tout ! C'est un recyclage de choses qu'on a cent fois vues. Dans quinze jours on n'en reparlera plus, mais [...] on sera dans la construction d'un rapport de force qui va entamer avec le gouvernement pour qu'on aille au plus loin dans ce qu'on peut appeler décentralisation, dévolution, régionalisation. Quel que soit le cas, la Bretagne ne passera pas à côté de son histoire.

C'est une chance d'avoir des Bretons au gouvernement ?

[...] Cela peut être une chance comme une difficulté. Je pense au lien que j'ai avec Le Drian [...] C'est quelqu'un qui a des capacités [...] qui peut être le bon interlocuteur [...] ce qu'il lui

REVUE DE PRESSE

Dobrée de Nantes. [...] Le reliquaire est conservé dans les réserves du musée. [...] le collectif l'imagine exposé en la cathédrale de Nantes, ou encore un Tro Breizh comme celui qu'entreprit Anne de Bretagne.

« Tous les Bretons ont le droit de le voir ! » affirme Jakez de Pouliquet. Un courrier a été envoyé au président de la région Bretagne, au président du Conseil général de Loire Atlantique et au Maire de Nantes. [...] Seul Pierrick Massiot a répondu. Le Conseil régional de Bretagne, écrit-il sera « attentif » et « veillera à trouver les moyens pour célébrer cette commémoration ». Les autres n'ont pas donné signe de vie.

Ne pas en déduire que les collectivités feront l'impasse. « Le département s'inscrit dans l'idée de marquer l'année 2014, à travers une exposition phare qu'il organisera lui-même au cours de l'année en Loire-Atlantique. Elle sera consacrée aux funérailles d'Anne de Bretagne et pourrait associer le musée de Blois ainsi que le château des Ducs de Bretagne, répond le Conseil général de Loire Atlantique. Le reliquaire sortira bien des réserves du musée Dobrée, non pas dans les conditions imaginées par le collectif Anna Vreizh, mais dans une démarche scientifique et de médiation culturelle ambitieuse ».

Ouest-France 31/03/2013

Le tombeau de Saint Yves recherché dans une rivière.

Jeudi, Jean-Yves Boulanger et Hervé Specque, du club Trégor plongée, ont effectué, à Tréguier [...] les premières recherches de débris du premier tombeau de Saint Yves, qui reposeraient dans le lit du Guindy depuis 1793. « Nous avons découvert une pierre de taille qui méritait d'être nettoyée et identifiée », ont assuré les plongeurs. Ce tombeau est resté intact jusqu'en 1793, quand le trisément célèbre *Bataillon révolutionnaire d'Etampes*, saccagea le mausolée.

Ouest-France 18/05/2013



Les premiers .bzh s'afficheront début 2014.

Le 10 mai 2013, l'Icann, l'autorité de gestion de l'Internet, a validé la création de l'extension .bzh.

« L'aboutissement d'une longue aventure humaine qui a su dépasser tous les clivages politiques... » [...]

L'association www.bzh, gestionnaire du registre .bzh va s'appuyer sur l'expertise technique de l'Afnic (Association pour le nommage internet en coopération). [...] « **Nous serons, a priori et a posteriori, très attentifs au respect des ayants droits, promet l'association, nous assurerons une régulation qui ne laissera pas des usagers malveillants usurper un nom ou une marque sur Internet** ».

[...] En février 2014, après une phase de tests, les premiers sites en .bzh devraient apparaître sur la toile.

[...] La racine .bzh sera accessible à toutes les personnes physiques ou morales justifiant d'une adresse postale dans l'un des cinq départements de la Bretagne historique, mais aussi à tous ceux, dans le monde, « **qui manifesteront, de bonne foi, un attachement positif à la Bretagne** » [...].

Ouest-France 18/05/2013

Peine réduite pour le militant breton d'Aï 'ta.

[...] Patrick Laurent, 47 ans, a vu sa peine réduite par la cour d'appel (1 000€ à 600€, nldr), hier. Le 18 novembre, il avait reconnu et assumé avoir apposé des autocollants en breton sur des panneaux routiers qui ne respectaient pas le bilinguisme, pourtant prôné par le Conseil général du Finistère [...].

Ouest-France 10/12/2013

La FDSEA 29 dépose la marque « Les Bonnets rouges »,

(pour contrer un mouvement d'extrême droite du sud de la France, nldr) [...]

Ouest-France 10/12/2013

faut aujourd'hui c'est du courage. Qu'il affronte lui-même la technocratie et Paris [...].

Jean-Yves Le Drian vous a reçu ?

Oui. C'est lui qui m'a appelé. [...] J'ai senti [...] que même s'il est entouré de gens qui ont fait de hautes études, il n'est pas bien informé. [...] L'appréhension qu'il avait du mouvement avant que je ne le rencontre c'était celle de tous les travers [...], poujadisme, corporatisme, d'extrême droite et tant qu'on y est, chouans. C'est peut-être ce que lui disait son entourage. Il était surpris des informations que je lui donnais. [...] Le risque est grand que le fossé se creuse entre les gens et l'appareil qu'il représente, celui du Parti socialiste.

Vous vous revendiquez de gauche. Pourtant ce sont les socialistes qui ont le plus de mal à appréhender ce mouvement ?

Le P.C. et le Parti de gauche aussi. [...] C'est incompréhensible. La gauche a un sacré problème parce qu'elle devrait être dans la rue, avec les gens, pour les entendre et les comprendre, les écouter et trouver des solutions avec eux. [...]

Si François Hollande vient en Bretagne, vous l'accueillerez ?

Je l'ai déjà accueilli à Carhaix ! Aux Vieilles Charrues en juillet 2011, en tant que candidat à la primaire socialiste. Il était venu avec Jean-Yves Le Drian, on avait déjà abordé des questions sur la décentralisation auxquelles il n'avait pas répondu. Ce qui m'avait surpris c'était son silence. Autant il répondait sur certains sujets, sur celui-là il bottait en touche ! [...] Depuis je lui ai écrit deux fois. Une première fois au sujet des langues minoritaires et une deuxième fois au sujet de l'urgence de la situation bretonne et du projet de régionalisation à construire. Je lui ai demandé de venir comme d'autres présidents ont su le faire au cours d'autres moments de l'histoire, [...] pour annoncer la régionalisation, de nouveaux pouvoirs et pourquoi pas un statut particulier pour la Bretagne, sachant qu'il n'y a pas que la Corse qui dispose d'un statut particulier mais aussi le Grand Lyon et le Grand Paris [...] pourquoi pas la Bretagne !

Pour maintenir le rapport de force, quelle seront les actions des Bonnets rouges ?

On est en train de se structurer, de créer des comités locaux qui se multiplient comme des champignons après la rosée. Il y en a partout ! Nous avons écrit une charte à laquelle se référer, qui rappelle des valeurs : humanisme, tolérance, ouverture, respect des autres. Et ensuite, on veut aussi que ça soit un lieu d'expression, que les gens prennent l'initiative de se retrouver dans leur ville, leur canton pour discuter de leurs problèmes. Il n'y aura pas de filtre, tout sera dit, certainement des choses intéressantes et d'autres moins, mais il faut que tout soit dit. Cette expérience doit regrouper tous les visages de la société bretonne, des fonctionnaires, des marins, des artisans, que les gens discutent entre eux, qu'ils se comprennent. Et à partir de cela qu'on bâtit nous-mêmes des propositions qui partent inévitablement - j'y reviens toujours - de la régionalisation. En l'espace de quinze jours, une quarantaine de comités se sont créés. Avec un excellent maillage du territoire sur les cinq départements de la Bretagne historique. Ces comités vont être chargés de rédiger des cahiers de doléances qui seront synthétisés lors des Etats généraux de la Bretagne qui se tiendront le samedi 8 mars à Morlaix.

Pour l'instant le rapport de force est-il suffisant ?

Il faut faire très attention à ce qu'on peut ressentir soi-même et ne pas se tromper. [...] Je regrette la difficulté du gouvernement à comprendre nos revendications. Ils ont mis beaucoup, de temps à décrocher leur téléphone. [...] Maintenant est-ce qu'ils sont en capacité de comprendre ? Est-ce qu'à cause de leur position à Paris ils ne sont pas trop coupés de la société bretonne ? Il y a un risque qu'une nouvelle fois ils se trompent dans les réponses à apporter. Mais cette fois on ne lâchera plus. Je crois que Jean-Yves Le Drian a bien senti cette détermination, qu'on ne créait pas autant de comités locaux par hasard. Il sait quelle force cela peut représenter pour les semaines à venir. Et s'il n'a pas bien compris, on saura le lui rappeler. □

Chroniques et croquis des villages verrouillés

(Pierre-Jean Oswald, éditeur)

Lèvres et yeux gommés

Hécatombe d'enfants cassés

Os de la face éclatés

Dans les petits matins noirs

Gisement de sang froid dans les veines

Cerveaux neufs limés et rabotés

Aubépine fanée de notre haleine

L'écrou de la peur sur les bouches qui se taisent

Entrailles tordues fouaillées d'aiguilles et de griffes

Il est défendu de cracher par terre

Il est défendu de cracher par terre

Et de parler breton

Et de parler breton

Notre peuple, un enfant

Ils ont interdit le rêve et le réel

Confus, recroquevillé

Sous leur ordre nauséabond

Qui se protège du coude

Ils nous ont imposé un vide immense

Contre les ciseaux, les couteaux glacés

Nous guettons enfouis dans la vase

Qui découpent et qui greffent

Gros de leur crime innombrable

Il est défendu de cracher par terre

Gros de l'insurrection de notre peuple.

Et de parler breton

PAOL KEINEG